

# Appel à contribution – revue *Bibliodiversity*

**Comité scientifique de la revue** : Françoise Benhamou (France), Jacques Michon (Québec – Canada), Jean-Yves Mollier (France), † André Schiffrin (États-Unis). **Comité éditorial de la revue** : Eva Hemmungs Wirtén (Suède), Simone Murray (Australie), Luc Pinhas (France), Gisèle Sapiro (France), Gustavo Sorá (Argentine), Josée Vincent (Québec – Canada). **Directeur de publication** : Étienne Galliard, Double ponctuation (France) – [contact@double-ponctuation.com](mailto:contact@double-ponctuation.com)

## Édition et engagement : une autre façon d'être éditeur ?

Dossier coordonné par Sophie Noël (Université Paris 13)

Édition indépendante, édition engagée, édition critique, militante, *underground*, alternative, progressiste, résistante, marginale, contestataire, hétérodoxe, etc. Les termes utilisés pour qualifier les structures développant un projet éditorial ambitieux sur le plan intellectuel, artistique et/ou politique, à contre-courant des logiques de concentration et de rationalisation financière qui caractérisent le monde éditorial depuis plusieurs décennies, sont extrêmement divers. Ils recouvrent des réalités aussi multiples que peu stabilisées. L'existence même de débats sur le choix des termes est en soi le signe d'enjeux importants, de luttes de définition significatives pour les différents acteurs impliqués. Tous ces termes ont cependant en commun de pointer un phénomène particulier : **l'existence de maisons d'édition pour qui le métier d'éditeur s'apparente à un engagement**, quelles que soient les formes prises par ce dernier. Précisons qu'il s'agit ici de porter le regard sur la sphère de production restreinte, qui obéit à une logique de l'offre et connaît un cycle de production lent, et non à celle de la grande production, centrée sur la demande du public et le temps rapide du commerce.

Face à cette dynamique complexe, l'intérêt porté aux structures éditoriales « engagées », sous diverses formes, n'en est que plus légitime : qui sont ces éditeurs et comment les définir ? Par quels idéaux et modèles professionnels sont-ils portés ? Comment travaillent-ils concrètement ? Ont-ils une approche particulière ou privilégiée des technologies numériques (numérisation des contenus pour la production, réseaux sociaux pour la promotion, etc.) ? Existe-t-il des méthodes de diffusion, de vente, de promotion spécifiques à ces acteurs ? Quels liens tissent-ils avec leurs lecteurs ? Quels types d'ouvrages et d'auteurs publient-ils ? Grâce à quelles ressources, privées ou publiques ? Quelles difficultés rencontrent-ils ? Comment conçoivent-ils l'engagement éditorial ? Quelles sont les différences observables entre les zones géographiques et les cadres nationaux considérés ? Comment et à quel prix parviennent-ils à s'inscrire dans la durée ? **L'objectif est de fournir des éléments de réponse et d'illustration à ces questions, qui permettront de mieux cerner les contours, les motivations et les objectifs de l'édition engagée au début du XXI<sup>e</sup> siècle.** Mais il convient tout d'abord de préciser le périmètre retenu dans ce dossier, qui pourra se dessiner à partir des éléments suivants :

- **Les éditeurs pris en compte peuvent être des entités de taille et de statut juridique variables** : micro-structures d'édition, coopératives ou associations au fonctionnement semi-professionnel, petites ou moyennes entreprises professionnalisées, etc. Plusieurs modèles sont possibles, à partir du moment où l'indépendance est effective sur le plan capitalistique et juridique, à savoir que l'éditeur possède son capital et contrôle de ce fait l'orientation tant stratégique qu'intellectuelle de sa maison. Ce critère est en effet l'un des plus objectifs à notre disposition, qui permet de se tenir à l'écart des querelles byzantines et bien souvent normatives autour des critères de l'indépendance.
- **L'expérience des « jeunes » éditeurs, ou plus exactement des « nouveaux entrants »**, aux projets encore peu affirmés ou développés, nous semble particulièrement digne d'intérêt : stratégies éditoriales, usage des nouvelles technologies, insertion dans le marché, relations à la

puissance publique, etc. L'objectif est d'élargir la perspective au-delà des acteurs installés de longue date dans le paysage éditorial, qui ont souvent été étudiés, et d'accorder une large place aux nouveaux venus.

- La frontière entre édition professionnelle et édition amateur est mouvante, et bien des structures appartiennent à un entre-deux difficilement qualifiable. Un certain nombre de critères professionnels *a minima* sont indispensables pour délimiter les frontières de ce dossier. Au risque d'énoncer des évidences, le terme « d'éditeur » est ici compris comme concernant **les structures pratiquant l'édition de livres à compte d'éditeur comme activité principale**, ce qui exclut les formes d'édition à compte d'auteur, qui relèvent d'une autre logique, tout autant que l'édition institutionnelle, tirant l'essentiel de ses ressources de contrats publics. La signature d'un contrat de caractère commercial avec les auteurs est un second critère, même si le versement de droits d'auteurs peut demeurer virtuel, du fait des faibles ventes dégagées.
- Le métier d'éditeur au sens plein du terme implique **la poursuite d'un projet intellectuel au travers de la recherche active d'auteurs, de textes, d'idées**. Pour reprendre la célèbre formule d'André Schiffrin, il s'agit de traiter d'édition *avec* éditeurs, au sens fort du terme. Traditionnellement, les éditeurs sont supposés remplir un rôle de « filtre » ou de *gatekeeper* entre l'océan de la production et ce qui est effectivement publié, c'est à dire rendu public. Mais au-delà de cette fonction classique d'intermédiaire, le développement d'une ligne éditoriale singulière est un élément de définition essentiel du métier. Il ne s'agit pas seulement de mettre en forme des textes ni de les mettre en vente sur un support matériel ou immatériel, mais aussi d'avoir en amont une certaine idée de ce que l'on veut rendre accessible au public et d'agir en conséquence : créer des lecteurs pour ses ouvrages plutôt que l'inverse.
- L'engagement n'est pas le privilège des sciences sociales, même si ces dernières sont, du fait de leur prise directe avec les problématiques d'actualité (questions économiques, politiques, culturelles...), souvent en première ligne. Dans bien des pays, publier de la poésie, ou des traductions de littératures « périphériques » relève d'un engagement fort et volontariste. **Plusieurs secteurs de production peuvent de ce fait être envisagés** : essais et sciences humaines, mais aussi littérature, poésie, théâtre, jeunesse, bandes dessinées, etc. L'engagement tel que nous l'envisageons ici ne renvoie ainsi pas tant à une dimension politique dans son acception traditionnelle, qu'à un engagement au sens large d'intérêt pour la vie de la cité (*polis*), pour le vivre ensemble, pour le débat d'idées.
- S'engager par les contenus publiés, mais aussi **par les façons de publier**, au plus près des pratiques de travail quotidiennes : relations avec les sous-traitants, les libraires, les collaborateurs, les auteurs et les traducteurs de la maison d'édition. Ces aspects du travail éditorial, souvent éludés, nous semblent fondamentaux. Plusieurs voix se sont faites entendre pour revendiquer une certaine éthique dans l'exercice du métier, en pointant chez les acteurs indépendants la reproduction trop fréquente des pratiques des grands groupes tant vilipendés par ailleurs (lieu d'impression, relations aux libraires, gestion des ressources humaines, etc.). Interroger les pratiques de travail innovantes en la matière est donc d'actualité.
- Enfin, la volonté de ne pas se limiter à un espace national, mais d'embrasser une réalité plus vaste à des fins comparatives évidentes, n'est pas sans créer des difficultés. En effet, les risques de glissements sémantiques, de malentendus linguistiques en passant d'une langue à une autre sont réels. Traiter de la question de l'engagement à l'échelle internationale oblige par conséquent à préciser chacun des termes utilisés pour tenter d'en dégager les différents implicites, à défaut d'en trouver un équivalent structural.

# Cahier des charges adressé aux rédacteurs

## Style des contributions

Si nous pensons bien entendu que la bibliodiversité est importante, doit être soutenue et renforcée, la revue ne souhaite pas défendre particulièrement un point de vue, une politique, un courant d'idées. Elle souhaite rester un média ouvert, ne refusant pas le débat d'idées. En ce sens, les contributions nuancées ou critiques sont les bienvenues. La Rédaction encourage les rédacteurs à adopter une approche originale – sans être fantaisiste – concrète, sans pour autant refuser l'analyse et la conceptualisation, argumentée tout en s'autorisant éventuellement la conviction personnelle.

## Positionnement souhaitable du rédacteur

Les articles ne sont pas destinés à promouvoir une institution en particulier. Bien entendu, les rédacteurs sont en général rattachés à un organisme, qui agit parfois directement sur le terrain ; ils sont amenés, alors, à citer parfois longuement ces actions. On comprendra néanmoins qu'il n'est pas souhaitable que l'article fasse uniquement ou continuellement référence à une (seule) institution donnée. Si une référence appuyée illustre particulièrement bien le propos du rédacteur, elle fera l'objet d'un encart spécifique. Le corps du texte conservera autant que possible une dimension pluraliste. L'institution à laquelle est rattaché le rédacteur pourra faire l'objet d'une courte présentation.

## Langues

L'article doit être rédigé en français, en anglais ou en espagnol – le rédacteur privilégiera l'une de ces trois langues, celle dans laquelle il se sent le plus à l'aise, *a fortiori* s'il s'agit de sa langue maternelle.

## Éditorial (Édito)

L'éditorial est signé par le directeur de la publication ou par le référent du thème traité dans la parution.

## Biographie

Nous demandons aux contributeurs de nous faire parvenir leurs biographies. Une biographie doit être assez courte (**environ 800 caractères espaces compris**) et montrer les principales étapes du cursus et du parcours professionnel du rédacteur, en insistant plutôt sur son expérience relative aux pays en développement. Une biographie est un texte rédigé ; un *curriculum vitae* ne peut être considéré en soi comme une biographie.

## Photo

Les contributeurs enverront à la Rédaction une photo les représentant. Celle-ci doit être, si possible, récente et proposée en format .jpeg ou .gif

## Résumé

Les rédacteurs sont invités à proposer à la Rédaction un résumé de leur contribution, mettant en avant les points principaux de leur raisonnement et leurs principales conclusions. Ce texte comptera **environ 1000 caractères espaces compris**.

## Article

Les articles totaliseront **au maximum 25 000 caractères espaces compris** – quelle que soit leur langue. Une marge de 10 % en plus ou en moins est considérée comme acceptable. Les rédacteurs sont invités à intituler leur texte et à donner des sous-titres aux différentes parties de leur contribution.

## Références bibliographiques

En matière de présentation des références bibliographiques, la revue *Bibliodiversity* respecte essentiellement la norme internationale ISO 690 ([http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO\\_690](http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO_690)). Seules les références bibliographiques citées et appelées dans le texte (tableaux et graphiques compris) sont présentées en fin d'article ; le rédacteur vérifiera la concordance entre ces citations et la liste finale. Dans le corps du texte, l'appel de la référence comprend le nom de l'auteur et l'année de publication. À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique, sans numérotation.

## Notes de bas de page

Une note de bas de page donne une explication approfondie (sans être trop longue), propose un développement qui va au-delà du sujet de l'article. Si elle peut donc être une digression – voire un aparté personnel – la note de bas de page n'est pas *a priori*, dans le cadre de la revue *Bibliodiversité*, une référence bibliographique ou la citation d'une source.

## Éléments visuels

Les éléments visuels, prenant la forme de graphiques, de figure, de tableaux, sont les bienvenus pour illustrer votre propos.

## Date limite de soumission des articles

Les articles sont à remettre d'ici la fin du mois d'octobre (31 octobre 2014 au plus tard).

## Décision de publication

Les articles scientifiques (hors « Témoignages de professionnels ») feront l'objet d'un processus d'évaluation dit « en double aveugle ». Deux universitaires référents seront sollicités par la Rédaction pour lire les articles proposés, rendus anonymes. Les articles ne seront publiés qu'en cas d'évaluation positive. Si les avis divergent, une troisième lecture pourra être requise. Les auteurs dont les articles sont acceptés en publication sont invités à tenir compte des remarques formulées par leurs pairs.

## Modifications apportées par la Rédaction

Pour faire de *Bibliodiversité* une revue de qualité, pour rendre vos contributions accessibles au plus grand nombre, la Rédaction se réserve le droit de modifier les contributions que vous lui ferez parvenir. Elle est ainsi parfois amené à réduire des textes, à revoir la disposition des parties, à reprendre la rédaction des contenus, à modifier tout ou partie des intitulés. Bien entendu, lorsque les reprises sont importantes – ou lorsque le texte ne respecte pas assez le présent cahier des charges – l'article est de nouveau soumis à son rédacteur. Les interventions sont les plus limitées possibles. Elles visent toujours à servir le propos du rédacteur tout en prenant en compte l'intérêt du lecteur. Nous vous remercions chaleureusement pour votre compréhension.

## Diffusion

Les rédacteurs sont invités à participer à l'effort de diffusion de la revue. Ils peuvent transmettre à la Rédaction une liste de contacts, qui ne seront utilisés que dans le cadre de la diffusion du numéro auquel le rédacteur contribue et ne seront pas transmis à des tiers.

## Contacts

Revue *Bibliodiversity*

Étienne Galliand

[contact@double-punctuation.com](mailto:contact@double-punctuation.com)

( : ? ! ; ) D O U B L E  
P O N C T U A T I O N

